

mano José Testa  
1963

ROSENFELD, F.

LES FIRMES MOTRICES ET LA COMPTABILITE REGIONALE

(CHAP. de "Cahiers de L'Institut de Science Economique  
Appliquée")

CURSO: ANALISIS REGIONAL

PROF : JEAN PAELINCK

(Sólo para distribución interna)

LES FIRMES MOTRICES ET  
LA COMPTABILITE REGIONALE (1)

F. Rosenfeld

Conseiller scientifique  
à la Société d'Economie et  
de Mathématiques appliquées

Objet de la Communication

L'établissement d'une comptabilité économique régionale détaillée permet de reconnaître les entreprises qui assument un rôle de moteur dans le développement économique d'une région, de mesurer l'intensité de leurs effets d'entraînement sur les différents secteurs et de déterminer le degré de dépendance de ceux-ci à l'égard des firmes motrices.

Une telle analyse est en cours d'élaboration à l'occasion d'une étude sur les perspectives de développement de la Province de Turin. Cette analyse est fondée sur l'établissement d'une comptabilité économique régionale relativement détaillée et sur des études prévisionnelles concernant les débouchés possibles des principales productions de la Province. Cette étude concrète, dont les résultats seront publiés, a permis de clarifier sur des exemples précis la notion de firmes motrices et celle de secteurs dépendants. Elle peut être mise en parallèle de façon instructive avec l'expérience du complexe de Lacq.

1.- La Province urbaine de Turin

1.- Définition

On a appelé secteurs autonomes les secteurs productifs qui écoulent à

1 / Pour la première partie de cet exposé cf. article de M.F. Perroux paru dans les Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée, Série AD, N° 1, mars 1961 (supplément N° 111).

l'extérieur une fraction importante de leur production. Pour le cas de Turin, le seuil à partir duquel les secteurs doivent être considérés comme autonomes est celui qui correspond à 60% de la production vendue à l'extérieur. Pour une région industrielle telle que Turin, pour laquelle le marché de vente est l'ensemble de l'Italie et l'Étranger, la plupart des secteurs industriels sont autonomes; en voici les principaux:

Pourcentage des ventes à l'extérieur de la Province (%)

Industries alimentaires	68,3
Textiles	83,4
Habillement (confection)	84,7
Cuir et Peaux	97,1
Construction électrique	78,3
Machines à écrire et à calculer	86,9
Moyens de transport	91,1
Industrie chimique	77,0

Les secteurs non-autonomes sont peu nombreux; on peut citer les suivants:

Pourcentage des ventes à l'extérieur de la Province (%)

Industries extractives	37,9
Industrie du bois	27,5
Métallurgie	49,2
Papeterie	42,0

On pourrait en outre considérer comme semi-autonomes les secteurs dont le pourcentage des ventes à l'extérieur se situe entre 50 et 60% par exemple:

Pourcentage des ventes à l'extérieur de la Province (%)

Carrosserie	52,2
Fabrication de pièces mécaniques et accessoires pour automobiles	58,4

On a appelé firmes motrices celles qui appartiennent aux secteurs autonomes et qui absorbent une fraction importante de la production d'autres secteurs ou sous-secteurs. Le seuil de cette fraction doit être défini à partir des données d'expérience. Parmi les secteurs fournisseurs, il y a lieu de considérer, par extension, la main-d'oeuvre, pour laquelle le seuil de 5% de la main-d'oeuvre salariée totale semble pouvoir être retenu pour la Province de Turin. Cette extension à la main-d'oeuvre permet d'inclure parmi les firmes motrices des entreprises telles qu'Olivetti et R.I.V. qui ne procèdent pas à des achats importants dans la Province mais qui n'en contribuent pas moins au dynamisme de son économie par les emplois créés et les revenus distribués aux entrepreneurs de la Province qui les dirigent (administrateurs et actionnaires majoritaires). Le critère de la valeur ajoutée retenu dans la Province serait sans doute préférable; il exige pour être appliqué la connaissance de la fraction du capital des entreprises appartenant à des résidents de la Province.

Il a été nécessaire, enfin, de définir les sous-secteurs complémentaires. Ce sont ceux qui vendent une fraction importante de leur production aux firmes motrices. Il s'agit de sous-secteurs plutôt que de secteurs car dans chacun d'eux on constate que les entreprises peuvent être classées en deux catégories, celles qui vendent une part importante de leur production aux firmes motrices et celles qui sont pratiquement indépendantes d'elles (2). Ici également, il faut définir un seuil, qui se dégage des chiffres relevés.

## 2.- Tableau analytique des comptes économiques

La détermination des firmes motrices et des sous-secteurs complémentaires se fait par étapes successives à partir du tableau des relations inter-industrielles décomposé progressivement, en lignes et colonnes com-

2/ Il semblerait même que la distinction devrait être faite à partir des produits: produits complémentaires et produits non-complémentaires, mais l'analyse peut difficilement aller jusqu'aux produits tandis qu'elle est possible au niveau des entreprises.

plémentaires à partir des cases d'intersection indiquant les échanges particulièrement importants.

On obtient alors un tableau d'échanges du type suivant:

(Voir page 5)

### 3.- Exemples concrets

#### 3.1.- Exemple de secteur autonome ne comprenant pas de firme motrice.-

Le secteur des cuirs et peaux a un chiffre d'affaires de 29,2 milliards de liras, dont 28,3 sont réalisés à l'extérieur; il est autonome. Ses paiements aux ménages de la Province (salaires et revenus distribués) n'atteignent que 3,5 milliards, soit environ 0,5% des revenus totaux des ménages. Ses achats dans la Province atteignent 10,6 milliards, mais près de la moitié de ce montant représente la valeur de peaux acquises par le commerce de gros à l'extérieur; les paiements aux divers secteurs intérieurs sont une fraction très faible des chiffres d'affaires de ceux-ci. Le secteur des cuirs et peaux ne comprend donc aucune firme motrice.

3.2.- Exemples de firmes motrices.- L'industrie mécanique de Turin offre des exemples de firmes motrices et de sous-secteurs complémentaires. L'industrie mécanique a été divisée en plusieurs secteurs en raison de son importance. Elle a eu en 1959 un chiffre d'affaires de l'ordre de 780 milliards. Les ventes à l'extérieur se sont élevées à près de 600 milliards; l'industrie est donc autonome dans son ensemble. Il n'en est pas ainsi de toutes les classes d'entreprises de cette industrie car la classe des entreprises ayant de 10 à 99 ouvriers ne vend à l'extérieur que 37% de sa production et celle de 100 à 299 ouvriers, 56,7% de sa production. Seule la classe des grandes entreprises, ayant 300 ouvriers ou davantage, réalise avec l'extérieur plus de 60% de son chiffre d'affaires, soit 87,2%. Il s'agit des entreprises fabriquant les automobiles, les roulements à billes et les machines à écrire.

Si l'on considère les relations entre les entreprises produisant les

Tableau analytique des échanges inter-industriels

Acheteurs Vendeurs	Secteurs autonomes		Secteurs non-autonomes		Ménages	Adminis- tration locale	Adminis- tration nationale	Entre- prises finan- cières	Ext.	Total
	Entreprises motrices	Entreprises non motrices	complé- mentaires	banals						
Entr.										
Secteurs motr.										
Autonomes Entr. non motr.										
complé- Secteurs (1) mentaires										
non (2) banals										
Autonomes										
Salariés Ménages (Revenus)										
Adm. locale										
Adm. nationale										
Entrepr. financ.										
Extérieur										

automobiles et autres moyens de transports (Fiat et Lancia) et l'ensemble des autres entreprises du secteur mécanique, on peut classer celles-ci en deux groupes: les fournisseurs des entreprises (groupe 1) de l'automobile et les autres (groupe 2).

Le Groupe 1 apparaît comme un sous-secteur complémentaire important des firmes de l'automobile: firmes motrices. On mesure l'intensité de l'effet d'entraînement de celles-ci par le pourcentage élevé de ses achats par rapport à la production totale du Groupe 1 (46,2%). Le Groupe 2 que l'on pourrait croire à première vue indépendant de l'activité de l'automobile est en fait indirectement complémentaire de celle-ci puisqu'il vend le quart de sa production au Groupe 1 qui lui, est directement complémentaire de l'automobile. Les ventes des deux groupes se répartissent ainsi (3):

	Groupe 1	Groupe 2
	(milliards de lires)	
Vente aux firmes de l'automobile	79	-
Vente au groupe 1	23	37
Autres ventes	69	110
Total.....	171	147

## II.- Autre exemple: le Complexe de Lacq

A la demande de la Société Nationale des Pétroles d'Aquitaine, une étude a été réalisée en 1960-61 par la Société d'Economie et de Mathématiques Appliquées (SEMA) de Paris, en vue de déterminer les effets d'entraînement des industries du gaz naturel de Lacq sur l'économie du département des Basses-Pyrénées. Cette étude, fondée également sur l'établissement d'une comptabilité régionale, en l'occurrence la comptabilité économique du département pour les années 1954 et 1959, permet de dégager un exemple particu -

3/ Les chiffres présentés dans la présente étude sont provisoires; ils ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur.

lièrement intéressant de firme motrice: le Complexe de Lacq. Le complexe est constitué par l'ensemble des établissements, appartenant à une dizaine d'entreprises, qui extraient, épurent, distribuent ou utilisent sur place, à des fins énergétiques ou de transformation, le gaz de Lacq.

Le travail a comporté deux parties:

1) L'élaboration d'une ébauche de comptabilité économique départementale pour les années 1954 et 1959, afin de préciser le cadre économique dans lequel s'est inséré le Complexe de Lacq et de disposer d'évaluations numériques des grandeurs économiques intéressées par les effets de celui-ci;

2) La mesure proprement dite des effets du complexe entre 1954 et 1959, et une prévision pour 1964 de sa part dans les revenus du département des Basses-Pyrénées.

Pour éviter les erreurs d'interprétation pouvant provenir de la dépréciation de la monnaie, toutes les grandeurs ont été exprimées en francs 1959.

#### 1. Ebauche de comptabilité départementale

Les agents économiques opérant dans le département ont été répartis en cinq groupes:

- Les ménages, c'est-à-dire l'ensemble des particuliers;
- Les entreprises, qui assurent la production des biens et des services;
- L'administration locale (département, communes, chambres de commerce et caisses sociales locales);
- L'administration nationale (Etat, organismes nationaux et régionaux de Sécurité Sociale);
- L'extérieur (comprenant le reste de la France et l'étranger).

En outre, le secteur financier a été étudié à part de manière à déterminer les flux financiers du département, c'est-à-dire connaître le montant de l'épargne monétaire collectée par les divers organes de ce secteur.



et le volume des capitaux distribués par ceux-ci dans le département.

Pour chaque groupe d'agents, il n'a pas été possible de dresser des comptes économiques complets retraçant la totalité et le détail des recettes et des dépenses en provenance, ou à destination, de chacun des autres groupes d'agents. Ceci n'a été fait que pour les administrations. Pour les ménages et pour les entreprises, il a fallu se limiter à l'évaluation des éléments permettant de déterminer en définitive la valeur de la production du département, de son revenu total et des salaires reçus par ses habitants, en 1954 et 1959.

Le travail a été rendu possible grâce à la coopération active des divers milieux publics, semi-publics et privés auxquels les renseignements ont été demandés.

Pour établir les comptes économiques des administrations, il a fallu dépouiller les états de recettes et de dépenses et procéder à des estimations dans quelques cas limités (communes).

La recherche relative aux comptes des entreprises a été menée en distinguant 9 secteurs d'activité, parmi lesquels l'un regroupe l'ensemble des entreprises du Complexe de Lacq. On a cherché à déterminer pour chacun de ces secteurs les principales grandeurs caractéristiques: chiffre d'affaires, valeur ajoutée (obtenue par différencé, aux variations de stocks près, entre le chiffre d'affaires et les achats de biens et services nécessaires à la production) et salaires distribués.

Les données disponibles d'origine fiscale (déclaration CA 3 sur les chiffres d'affaires, déclaration sur les bilans et comptes d'exploitation, déclaration 1024 sur les salaires) ont fait l'objet de dépouillements par secteur d'activité. Elles ont été corrigées selon les règles habituellement adoptées par les comptables nationaux et complétées par des enquêtes directes auprès d'une trentaine d'entreprises.

Les revenus des ménages ont fait l'objet d'une estimation à partir des

sources fiscales (salaires versés par les entreprises, revenu des entrepreneurs, revenus mobiliers et immobiliers) et d'enquêtes directes auprès de différentes administrations (organismes de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales, Caisses de retraite diverses), (salaires versés par les administrations, etc.).

Les résultats essentiels se résument en trois tableaux, figurant en annexe, contenant:

- Les comptes des entreprises en 1954 et 1959 (Tableau I);
- Les comptes des administrations locales et nationales en 1954 et 1959 (Tableaux II et III);
- Les ressources des ménages en 1954 et 1959 (Tableau IV).

## 2. Mesure des effets

Comme dans toute recherche concernant les répercussions économiques d'un projet spécifique de développement, il a fallu distinguer trois catégories d'effets:

- a) Les effets directs, qui sont constitués par l'apport direct au département de revenus provenant des activités du Complexe. à savoir: les salaires distribués par les entreprises du complexe; les charges sociales correspondantes, les impôts payés par les entreprises dans le département et le bénéfice brut (amortissements compris) retenu ou distribué sur place;
- b) Les effets indirects, à savoir la valeur ajoutée formée dans d'autres entreprises du département à l'occasion de la création ou du fonctionnement du Complexe;
- c) Les effets induits, dus à l'utilisation dans le département des revenus directs et indirects imputables au Complexe.

Les effets directs et indirects ont été déterminés:

- Par un dépouillement de la comptabilité de la S.N.P.A et des autres établissements du complexe. Ce dépouillement a permis d'estimer le mon-

tant des achats à des entreprises du département, effectués par les firmes du complexe;

Par une enquête auprès d'environ 75 entreprises extérieures au département mais qui avaient contribué à la mise en place du complexe en créant des agences provisoires dans le département des Basses-Pyrénées. Cette enquête portait essentiellement sur les salaires versés, les achats locaux (classés par secteur d'activité) et les impôts versés localement.

L'augmentation du chiffre d'affaires des différents secteurs d'activité du département des Basses-Pyrénées due à ces achats permettait d'estimer l'augmentation de la valeur ajoutée locale due au complexe de Lacq.

La détermination des effets induits a nécessité une estimation préalable de la croissance de revenus des ménages (salaires, bénéfice des entrepreneurs individuels, prestations sociales, etc) due au Complexe de Lacq. En l'absence d'une enquête sur la répartition des dépenses des ménages entre les biens ou services acquis auprès des différents secteurs d'activité, on a adopté la décomposition par fonction des dépenses des ménages français publiée par le S.E.E.F.

L'impact de ces dépenses sur l'économie du département a été évalué en tenant compte d'un effet multiplicateur. En effet, tout achat local se traduit par un revenu dépensé à nouveau en partie localement que l'on a estimé après enquête rapide à 30% de l'achat initial. La mesure de l'effet multiplicateur est alors de l'ordre de

$$1 + 0,3 + (0,3)^2 + \dots = \frac{1}{1 - 0,3} = 1,4$$

### 3. Les résultats

3.1.- L'accroissement du patrimoine collectif.- Avant de passer à la mesure des effets du Complexe de Lacq sur les revenus du département, il a été procédé à une évaluation de l'enrichissement de son patrimoine collectif, d'après le mon-

tant des investissements réalisés ou prévus, en rapport avec la création du Complexe. Estimés en milliards de francs 1959, ceux-ci apparaissent comme suit:

Investissements dans les Basses-Pyrénées en rapport avec  
l'exploitation de Lacq

	1954-59	1960-64	1954-64	
	(milliards de francs 1959)			%
Investissements publics				
d'infrastructure	3	5	8	3,2
S.N.P.A.	78	57	135	54,0
Autres entreprises du Complexe	38	48	86	34,4
Logements	16	4	20	8,0
Equipement commercial	1	--	1	0,4
<b>Total</b>	<b>136</b>	<b>114</b>	<b>250</b>	<b>100,0</b>

L'importance de ces investissements apparaît si l'on prend comme exemple le cas des logements: ceux qui ont été construits en rapport avec l'exploitation de Lacq au cours des années 1954-59 représentent 24% de la valeur de la totalité des logements construits dans le département.

3.2 .- Les effets sur les revenus en 1959.- Les salaires et la valeur ajoutée résultant de l'activité du Complexe de Lacq pour l'année 1959, suivant qu'ils sont dus aux effets directs, indirects et induits, se répartissent comme suit:

Effets du Complexe de Lacq en 1959

	Valeur ajoutée (millions de francs)	Salaires
Effets directs	12.775	3.075
Effets indirects		
Entreprises du département	3.460	1.175
Entreprises extérieures ayant travaillé dans le département	8.070	4.775
Effets induits	<u>4.065</u>	<u>1.030</u>
<b>Total</b>	<b>28.370</b>	<b>10.055</b>

Le tableau suivant indique comment ces grandeurs se répartissent suivant les secteurs d'activités intéressés et la proportion qu'elles représentent dans les totaux de chacun de ces secteurs.

Valeur ajoutée en salaires en 1959 dus au complexe de Lacq  
par secteur d'activité

(Valeurs en millions de francs)

	Valeur ajoutée			Salaires		
	Total secteur	Due au Complexe de Lacq	Part du total (en %)	Total secteur	Dus au Complexe de Lacq	Part du total (en %)
Agriculture	26.449	280	1	1.800	15	1
Energie	8.335	1.195	14	1.850	640	35
Complexe de Lacq	12.775	12.775	100	3.075	3.075	100
Métallurgie et Mécanique	23.085	3.175	14	6.860	2.025	30
Batiment et Travaux Publics	18.455	7.070	38	6.260	3.165	51
Textiles et Cuirs	13.600	85	1	4.400	20	-
Industries diverses	18.980	160	1	4.235	40	1
Transports et Communications	7.945	850	11	4.156	425	10
Commerces et services	42.850	2.780	7	10.102	650	6
<b>Total</b>	<b>172.474</b>	<b>28.370</b>	<b>16</b>	<b>42.738</b>	<b>10.055</b>	<b>24</b>

Si l'on mesure la part du complexe dans l'accroissement de la valeur

ajoutée de chaque secteur et des salaires, on a le tableau suivant:

Augmentation de 1954 à 1959 de la valeur ajoutée et des salaires  
dans les Basses-Pyrénées due au Complexe de Lacq

	Valeur ajoutée			Salaires		
	Total secteur	Due au Complexe de Lacq	Part du total (en %)	Total secteur	Due au Complexe de Lacq	Part du total (en %)
Agriculture, pêche	3.795	280	7	58	15	26
Energie	4.027	1.070	27	560	550	98
Complexe de Lacq	7.630	7.630	100	2.580	2.580	100
Métallurgie,						
Mécanique	10.274	3.175	31	3.157	2.025	64
Bâtiment et						
Travaux Publics	9.296	7.070	76	3.297	3.165	96
Textile et cuirs	2.040	85	4	656	20	3
Industries diverses	6.280	160	3	1.440	40	3
Transports et						
Communications	2.385	850	36	1.565	425	27
Commerces et						
Services	17.800	2.780	16	3.955	650	16
<b>Total</b>	<b>63.527</b>	<b>23.100</b>	<b>36</b>	<b>17.268</b>	<b>9.470</b>	<b>55</b>

Ces deux tableaux montrent à quel point le rôle économique du Complexe de Lacq est important dans le département déjà en 1959 puisqu'il est responsable de près du quart des salaires, de plus de la moitié de l'accroissement de leur masse depuis 1954, de plus de tiers de l'augmentation du revenu (valeur ajoutée). Le rôle moteur joué par le Complexe (au sens de pôle d'entraînement défini par le Professeur François Perroux) est variable suivant les secteurs: très important pour le bâtiment et les travaux

publics (76%), important pour la métallurgie et la mécanique (31%), de même que pour les transports (36%) et l'énergie (27%), faible pour l'agriculture, les textiles et les cuirs.

3.3 Perspectives pour 1964.- Les prévisions qui ont pu être faites pour l'année 1964, où les effets du fonctionnement du Complexe s'exerceront à plein, alors que ceux concernant les travaux d'investissements deviendront très réduits, montrent que la part du Complexe sera encore importante dans l'économie du Département. La valeur ajoutée due au Complexe atteindra environ le tiers de la valeur ajoutée créée par l'ensemble des entreprises du Département. Les salaires correspondants représenteront de 12 à 15% de la masse salariale totale distribuée par les entreprises, mais seulement 4 à 5% du revenu total des ménages.

Plus précisément, la part du complexe dans les salaires versés dans le département en 1964 est en effet estimée entre 9,5 et 10% pour les salaires directs et entre 12,5 et 15% si l'on tient compte des effets indirects et induits; sa part dans la valeur ajoutée du département devrait atteindre près du tiers du total (pour la plus grande partie par les activités directes) alors qu'elle n'atteignait que 16,4% en 1959, dont 7,2% seulement par les activités directes.

\* \* \*

En conclusion, tout concourt à attribuer au complexe de Lacq le caractère de firme motrice. Toutefois les relations entre le complexe et les secteurs fournisseurs sont certes importantes, mais sont loin d'avoir un caractère aussi étroit qu'entre l'industrie automobile de Turin et ses sous-secteurs complémentaires.

On a calculé qu'en 1964, la part de la valeur ajoutée des divers secteurs fournisseurs, due au Complexe de Lacq, sera en général inférieure à 5% du total des valeurs ajoutées du bâtiment, de l'énergie, de la métallurgie et de la mécanique. Toutefois, dans les commerces et services, le Complexe devrait induire près de 10% de la valeur ajoutée. Après la période

de construction, il n'y aura donc pas lieu, sauf exceptions, de considérer qu'il existe de sous-secteurs complémentaires au complexe. Ce dernier n'en demeure pas moins une firme motrice importante et sa situation sera comparable à celle d'Olivetti ou de la R.I.V dans la province de Turin.

(Suive les Annexes)



## ANNEXES

Tableau I.- Compte des entreprises des Basses-Pyrénées

## S e c t e u r s

	Agriculture, Forêts, Pêche	Energie	Complexe de Lacq	Métallurgie mécanique	Bâtiment et Trav. Publics	Textiles et Cuirs	Industries diverses	Transports et Communications	Commerce et Services	Total
(en millions de francs)										
1954										
Francs 1954										
Chiffre d'affaires	20 600	5.400 <sup>(1)</sup>	3 586 <sup>(2)</sup>	21 375	10.900	18.000	20.140	2 773 <sup>(3)</sup>	63 500	166 274
Valeur ajoutée	17 562	3 340	3 988	9 931	7 100	8 960	9 845	4 310	19 420	84 456
Salaires	1 350	1 000	382	2 871	2 297	2 902	2 165	2 011	4 765	19 743
Charges sociales intér.	309	66		929	749	941	703	193	1 628	5 518
Charges sociales extér.		7	131					590		728
Impôts intérieurs	134	182	22	232	263	251	199	73	1 926	3 282
Impôts extérieurs	30	111	156	1 163	815	1 151	1 145	275	8 176	13 022
Bénéfice brut	15 739	1 974	3 297	4 736	2 976	3 715	5 633	1 168	2 925	42 163
Francs 1959										
Chiffre d'affaires	26 615	6 966 <sup>(1)</sup>	4 626 <sup>(2)</sup>	27 574	14 061	23 220	25 980	3 577 <sup>(3)</sup>	81 915	214 534
Valeur ajoutée	22 654	4 308	5 144	12 811	9 159	11 560	12 700	5 560	25 051	108 947
Salaires	1 742	1 290	493	3 703	2 963	3 744	2 795	2 591	6 147	25 468
Charges sociales intér.	398	85		1 199	966	1 213	907	249	2 100	7 117
Charges sociales ext.		9	169					762		940
Impôts intérieurs	173	236	29	299	339	324	257	94	2 484	4 235
Impôts extérieurs	39	143	201	1 500	1 051	1 485	1 477	356	10 547	16 799
Bénéfice brut	20 302	2 545	4 252	6 110	3 840	4 794	7 264	1 508	3 773	54 388

ANNEXES (suite)

Tableau I.- Compte des entreprises des Basses Pyrénées

	Agriculture Forêts, pêche	Energie	Complexe de Lacq	Métallurgie mécanique	Bâtiment et trav. publics	Textiles et cuirs	Industries diverses	Transports et Communications	Commerce et Services	Total
( en millions de francs )										
1954										
Francs 1959										
Chiffre d'affaires	30 970	17 800 <sup>(1)</sup>	17 135 <sup>(2)</sup>	49 150	28 430	25 250	37 110	5 697 <sup>(3)</sup>	145 185	356 727
Valeur ajoutée	26 449	8 335	12 776	23 085	18 455	13 600	18 980	7 945	42 850	172 475
Salaires	1 800	1 850	3 075	6 860	6 260	4 400	4 235	4 156	10 102	42 738
Charges sociales intérieures	579	200	50	2 084	1 922	1 356	1 295	353	3 376	11 215
Charges sociales extérieures		23	1 011					1 024		2 058
Impôts intérieurs	308	558	211	544	462	313	315	184	3 748	6 643
Impôts extérieurs	41	136	1 046	2 223	1 839	1 336	1 802	617	17 478	26 518
Bénéfice brut	23 721	5 568	7 383	11 374	7 972	6 195	11 333	1 611	8 146	83 303

- (1) En adoptant des valeurs moyennes pour les kWh produits dans le département et exportés.  
 (2) Activité d'exploitation seulement.  
 (3) A l'exclusion des recettes de la S.N.C.F. et des recettes téléphoniques.

Tableau II.- Recettes et dépenses de l'Administration nationale  
dans le Basses - Pyrénées en 1954 et 1959

(en million de francs)

Origine de recettes et destination des dépenses	Recettes			Dépenses		
	1954		1959	1954		1959
	Francs 1954	Francs 1959	Francs 1959	Francs 1954	Francs 1959	Francs 1959
Ménages du département	3 705	4 780	7 645	10 227	13 193	16 094
Entreprises du département	12 937	16 688	25 772	1 189	1 534	2 327
Administrations locales	109	141	220	1 358	1 752	1 908
Administrations nationales	15	19	35	76	98	60
Entreprise et ménages extérieurs	1 207	1 557	3 530	48	61	84
<b>Total</b>	<b>17 973</b>	<b>23 185</b>	<b>37 202</b>	<b>12 898</b>	<b>16 638</b>	<b>20 473</b>

100

Tableau III.- Recettes et dépenses des Administrations intérieures  
(en millions de francs)

Origine de recettes et destination des dépenses	Recettes			Dépenses		
	1954		1959	1954		1959
	Francs 1954	Francs 1959	Francs 1959	Francs 1954	Francs 1959	Francs 1959
Ménages du département	1 305 <sup>(1)</sup>	1 683 <sup>(1)</sup>	2 379 <sup>(1)</sup>	9 997	12 870	17 317
Entreprises du département	8 801 <sup>(2)</sup>	11 353 <sup>(2)</sup>	17 858 <sup>(2)</sup>	2 774	3 579	4 995
Administrations nationales	4 665	6 018	6 737	1 980	2 554	4 398
Entreprises et ménages extérieurs	1 253	1 616	2 409	660	849	1 807
Total	16 024	20 670	29 383	15 391	19 852	28 517

(1) A l'exclusion des cotisations ouvrières à la Sécurité Sociale

(2) Les recettes en provenance des entreprises comprennent les cotisations patronales et ouvrières à la Sécurité Sociale.

Tableau IV  
Ressources des ménages des Basses-Pyrénées en 1954 et 1959  
(en 10<sup>6</sup> F)

Origine des revenus	1959			1959		Variation en % en francs constants
	Francs 1954	Francs 1959	% du total	Francs 1959	total % du	
<b>ENTREPRISES</b>						
<b>Entreprises du département</b>						
- salaires	19 743	25 468	24,5	42 738	29,9	+ 3,68
- bénéfices bruts des entrepreneurs <sup>(1)</sup>	34 185	44 099	42,3	55 300	38,7	+ 25
- dividendes distribués	200	258	0,2	340	0,2	+ 32
- rémunération des gérants de sociétés	407	525	0,5	450	0,3	- 14
<b>Total entreprises du département</b>	<b>54 535</b>	<b>70 350</b>	<b>67,5</b>	<b>98 828</b>	<b>69,1</b>	<b>+ 40</b>
<b>Entreprises extérieures</b>						
- intérêts des prêts et remboursements en capitaux <sup>(2)</sup>	719	927	0,9	1 421	1,0	+ 53
- pensions autres que d'Etat	1 642	2 118	2,0	2 860	1,9	+ 35
<b>Total entreprises extérieures</b>	<b>2 361</b>	<b>3 045</b>	<b>2,9</b>	<b>4 281</b>	<b>2,9</b>	<b>+ 41</b>
<b>Total entreprises</b>	<b>56 896</b>	<b>73 395</b>	<b>70,4</b>	<b>103 109</b>	<b>72,0</b>	<b>+ 40</b>

Tableau IV ( part. II)

Origine des revenus	Francs	Francs	% du	Francs	total	Variation
	1954	1959	total	1959	% du	en % en francs constants
<b>ADMINISTRATIONS</b>						
Administrations intérieures						
- salaires	928	1 196	1,2	1 709	1,2	+43
- allocations d'assistance	1 230	1 587	1,5	2 109	1,5	+33
- prestations sociales et divers	7 820	10 088	9,7	13 498	9,5	+34
<b>Total administrations intérieures</b>	<b>9 978</b>	<b>12 871</b>	<b>12,4</b>	<b>17 316</b>	<b>12,2</b>	<b>+35</b>
Administrations extérieures						
- salaires	5 470	7 055	6,8	8 348	5,8	+18
- prestations sociales et divers	2 116	2 730	2,6	3 438	2,4	+26
- pensions d'Etat	3 937	5 079	4,8	6 481	4,5	+28
- intérêts versés par l'Etat	82	106	0,1	119	0,1	+12
- capitaux remboursés par l'Etat	122	158	0,2	180	0,1	+14
<b>Total administrations extérieures</b>	<b>11 727</b>	<b>15 128</b>	<b>14,5</b>	<b>18 566</b>	<b>12,9</b>	<b>+23</b>
<b>Total administrations</b>	<b>21 705</b>	<b>27 999</b>	<b>26,9</b>	<b>35 882</b>	<b>25,1</b>	<b>28</b>
<b>MENAGES</b>						
- salaires reçus par les ménages (3)	650	839	0,8	1 150	0,8	+37
- revenus immobiliers (3)	1 500	1 935	1,9	3 000	2,1	+55
<b>Total ménages</b>	<b>2 150</b>	<b>2 774</b>	<b>2,7</b>	<b>4 150</b>	<b>2,9</b>	<b>+50</b>
<b>Total des ressources des ménages</b>	<b>80 751</b>	<b>104.168</b>	<b>100,0</b>	<b>143 141</b>	<b>100,0</b>	<b>+37</b>

(1) Les règles de la comptabilité nationale conduisent à considérer comme une ressource du ménage de l'entrepreneur, le bénéfice brut de son entreprise et comme prêt du ménage de l'entrepreneur à l'entreprise les sommes ultérieurement consacrées à l'investissement.

(2) Estimation par défaut

(3) Estimation

